

Programme ACP-UE en faveur des Minéraux Développement Mise en œuvre en partenariat avec le PNUD

Les partenaires du programme :



ATELIER NATIONAL DE FORMATION DES ACTEURS SUR LE THEME« ENVIRONNEMENT, COMMUNAUTES, SANTE ET SECURITE »

Kindia, République de Guinée, du 21 au 24 novembre 2016

PLAN DE RETOUR AU TRAVAIL (PRT)



Une initiative du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP), financée par l'Union Européenne et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) également maître d'œuvre.



I. PLANS DE RETOUR AU TRAVAIL

Les projets de retour au travail sont un mécanisme précieux pour le développement personnel et professionnel des participants à l'atelier. Dans le cadre de votre demande de parrainage, vous vous êtes engagés à élaborer un plan de retour au travail sur un projet que vous entreprendrez aux fins d'appliquer les connaissances et les compétences acquises à partir d'atelier pour impulser le changement.

Un suivi périodique sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan sera entrepris par le PNUD, avec la première mise à jour attendue au bout de 2 mois, en **février 2016**. Un suivi sera entrepris à cette période et d'autres suivis périodiques suivront.

II. STRUCTURE DU PLAN DE RETOUR AU TRAVAIL

Afin de faciliter le rapport et le suivi de votre projet de retour au travail, la structure ci-dessous expose les principaux éléments du projet qui doivent être abordés dans les rapports. **Veuillez soumettre un projet de retour au travail (PRT) en utilisant la structure fournie ci-dessous.**

INFORMATIONS GÉNÉRALES
Nom et prénom: Association Mines Sans Pauvreté (AMSP)
Poste: ONG
Email: associationminessanspauvrete13@gmail.com
Téléphone (bureau + mob): (+224) 623 643 490/628 787 301/628 494 720
Brève description du projet: Suite à l'atelier de formation des formateurs sur les minéraux du développement, organisé par le PNUD du 21 au 24 novembre 2016 à Kindia, l'ONG AMSP (Association Mines Sans Pauvreté) compte axer son plan de retour au travail dans la région naturelle de la Haute Guinée. En effet, les minéraux du développement exploités en Haute Guinée sont principalement le sable, l'argile le granite et le gravier. Le sable est généralement extrait dans les lits des grands cours d'eau de la région (Milo à Kankan, Niger à Kouroussa, Faranah et Sigiri) ; les argiles sont extraites dans les lits majeurs des cours d'eau (Milo, Niger, etc.) et servent à la confection des briques ; les granites sont surtout extraits à Dabola, Kouroussa et Kankan pour la production des matériaux de construction. L'exploitation des différents minéraux du développement connus dans la région est de nos jours à l'origine d'impacts négatifs très graves sur l'environnement, la santé et la sécurité des exploitants ainsi que celles des populations riveraines des sites avec l'utilisation des techniques qui s'avèrent très archaïques et



dévastatrices. Parmi les impacts négatifs, il faut souligner entre autres, l'érosion des rives des principaux cours d'eau de la région, entraînant l'ensablement de leurs lits ; la destruction du couvert végétal et l'émission de poussières dans les villages environnants les carrières de granite ; les accidents et incidents dus aux mauvaises pratiques et les cas de maladies souvent enregistrés dans les zones d'exploitation.

En dépit des impacts négatifs qu'ils provoquent, les minéraux dits du développement sont le plus souvent négligés et ont la potentialité de renforcer les moyens d'existence de millions de personnes, à travers l'accroissement des revenus des populations vulnérables, la création d'un nombre important d'emplois au niveau local et stimulent le commerce intérieur. C'est pourquoi leur exploitation nécessite un soutien politique et une surveillance réglementaire de la part des décideurs.

Afin de contribuer à la réduction des impacts négatifs de l'exploitation des minéraux du développement dans la région naturelle de la Haute Guinée, l'AMSP envisage d'utiliser les connaissances acquises lors de l'atelier de Kindia et utiliser la technique des boîtes à images pour informer et sensibiliser les exploitants locaux, les services techniques, les représentants des communautés, des ONG locales partenaires de l'AMSP etc. sur les impacts liés aux activités d'extraction, les bonnes pratiques conduisant à atténuer les impacts négatifs incontrôlés et les stratégies de divulgation des connaissances et bonnes pratiques dans les carrières et autres sites d'extraction de la région.

Le présent projet compte couvrir prioritairement trois préfectures de la région, à savoir : Kankan, Sigiri et Kouroussa où l'exploitation du sable, argile et granite présente des conséquences très graves sur l'environnement, la santé et la sécurité des populations. Le projet va contribuer au renforcement des capacités des principaux intervenants du secteur, leur accompagnement dans l'adoption et la pérennisation des meilleures pratiques environnementales, sanitaires et sécuritaires. Un effectif de 300 personnes sera touché dans les trois préfectures pour une durée de quatre (4) mois. La mise en œuvre de ce projet permettrait de réduire substantiellement les impacts négatifs, d'accroître l'utilisation des bonnes pratiques et de relever le niveau de revenus économiques des exploitants locaux.

Résultats attendus:

- ✓ A l'issue de la formation soutenue par l'utilisation des boîtes à images et la projection de films (si disponible avec l'aide de la coordination du programme), les notions fondamentales sur les risques liés à l'environnement, la santé, la sécurité et la communauté dans le secteur des minéraux du développement sont maîtrisées par les acteurs de premiers plans dans le suivi et l'exécution des opérations d'extraction.
- ✓ Les bonnes pratiques en matière d'environnement, santé et sécurité sont connues et maîtrisées par un noyau d'acteurs clés;

- ✓ Les acteurs clés sont capables de divulguer les bonnes pratiques environnementales, sanitaires et sécuritaires liées à l'extraction des minéraux du développement dans leurs localités respectives.
- ✓ Le suivi de la mise en œuvre des bonnes pratiques est assuré par les autorités, cadres techniques et ONG partenaires de la région.

Extrants prévus:

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, AMSP prévoit produire comme extrants:

- 1-Rapport d'évaluation ou d'appréciation des apprenants ;
- 2-Film/CD, photos des sessions de formation et visites de terrain ;
- 3-Rapport d'activités hebdomadaires ;
- 4-Rapport du projet assorti d'un rapport financier ;
- 5-Fiche d'appréciation des participants.

Méthodologique de mise en œuvre :

En collaboration avec la coordination du programme ACP-UE en Guinée, le consultant national et la mise à contribution d'autres ONG et Associations existants dans les zones cibles, l'AMSP compte appliquer une approche méthodologique basée sur trois phases essentielles :

Phase 1 : Documentation

Cette phase porte sur la collecte et l'analyse des documents/informations recueillis auprès des services techniques du ministère des mines (Direction Nationale des Mines, CPDM), la coordination du programme, les services techniques déconcentrés dans les préfectures cibles, sur la problématique de l'exploitation des minéraux de développement; les particularités locales et les cas précis d'études.

Phase 2 : Séances de formation

Les cinq (5) formateurs de l'AMSP assureront la formation sur les sites en équipe, conformément au planning suivant :

Un (1) présentateur du module 1; un (1) pour le module 2; un (1) modérateur pour gérer le déroulement de la formation (tour de table, inscription des intervenants et recensement des questions/réponses, ordre et orientation des interventions); un (1) pour la tenue des PV de sessions et mention des suggestions/recommandations et un (1) interprète en langue maninka.



Le déroulement des séances de formation et échanges avec l'utilisation des boîtes à images et de films documentaires se fera à trois (3) niveaux dans chaque préfecture ciblée:

1) Autorités –Services techniques – autres personnes ressources :

Un atelier de formation sera organisé à l'intention des autorités, représentants des services techniques, (Mines, Environnement et des Eaux et forêts), Condition féminine et enfance , Représentants des OSC, ONG locales, représentants des groupements d'acteurs, responsables des opérations de carrières semi-industrielles, Représentants des associations et groupements d'appui aux exploitants). Vingt (20) participants seront formés au cours de ces ateliers pendant deux (2) jours.

2) Exploitants et autres acteurs impliqués dans la commune urbaine :

Un atelier de formation à l'intention des exploitants des communes urbaines sera organisé pour un effectif de 30 personnes et une durée de trois (3) jours.

3) Exploitants et autres acteurs au niveau sous préfectoral et district environnants

Une session de formation sera organisée à l'intention des acteurs dans deux sous-préfectures où l'exploitation des minéraux du développement est très marquée. chaque session comprendra 25 participants pendant trois (3) jours.

Les participants sont les Autorités sous préfectorales; Maire de la CR; Chef cantonnement forestier; représentants de groupements d'acteurs; fabricants de briques; extracteurs de sable, associations ou groupements d'appui aux exploitants (s'il en existe);représentants des CPSES (conseils préfectoraux de suivi environnemental et social); présidente des femmes; représentant des jeunes, représentant de la direction Sous préfectorale de l'éducation (DSE).

Visites de terrains

La dernière journée de la formation connaîtra une visite de terrain pour chaque niveau sur au moins deux (2) sites d'exploitation d'argile et du Sable dans les périphéries de la commune urbaine et des communes rurales. Les sites seront identifiés en concertation avec la direction préfectorale des mines et géologie et les organisations locales des exploitants des minéraux de développement.

modules de formation proposés:

Les modules de formation seront en fonction des groupes cibles.

Pour les autorités, cadres des services techniques et autres indiqués dans la préfecture, quatre (4) modules seront abordés:



1. Introduction sur les minéraux de développement;
2. Impacts environnementaux associés à l'exploitation artisanale des minéraux de développement.
3. Hygiène, santé et sécurité dans le milieu de travail et au niveau des communautés riveraines.
4. Respect des droits humains dans l'exploitation artisanale des minéraux de développement;

Les modules 2 et 3 seront abordés pour les participants du niveau 2 et 3 (groupes d'exploitants de la commune urbaine et ceux de la sous-préfecture).

NB: Ces modules seront développés en langue française pour les participants du premier groupe (cadres des services techniques et autres responsables des directions préfectorales concernées, représentants des OSC, représentants des associations et groupements d'appui aux exploitants et ceux des opérations de carrières semi-industrielles, et avec une traduction en langue locale (maninka) pour les groupes d'exploitants de la commune urbaine et des sous-préfectures cibles.

Indicateurs de succès:

L'évaluation de l'efficacité des actions de formation se déclinera en deux (2) dimensions complémentaires et hiérarchisées :

L'évaluation des acquis et de l'efficacité pédagogique

Est-ce que les objectifs ont été atteints ? En d'autres termes, les participants ont-ils acquis à la fin de la formation les compétences qui étaient visées par les objectifs de formation ?

- ✓ Degré de satisfaction des participants par rapport aux activités et interventions;
- ✓ Le nombre d'acteurs formés et orientés vers des nouvelles pratiques plus appropriées.
- Au niveau préfectoral, Une fiche d'évaluation sera soumise aux participants de niveau un (1) pour apprécier le contenu des modules et la qualité de la pédagogie utilisée. La fiche comportera un questionnaire que le participant remplira suivant une cotation et suivant son appréciation. La cotation pourra varier et comportera les valeurs suivantes: **0** = pas réponse; **1** = pas satisfait; **2** = peu satisfait; **3** = satisfait et **4** = très satisfait.

Les questions porteront sur les aspects comme: organisation de l'atelier; méthodes de développement du sujet; conditions de travail; contenu de la formation, objectif de la formation, recommandations, suggestions etc.

Pour les participants au niveau 2 et 3, l'évaluation de la formation se fera sur la base des boîtes à image et la projection de film documentaire (si disponible avec l'aide de la coordination du programme).



- Ils seront organisés en trois (3) ou quatre (4) groupes et chaque groupe désignera un membre qui le représentera à un concours de description des images dont le nombre variera entre 3 et 5 et chaque description réussie donnera un point au groupe du gagnant. La séance sera organisée après chaque module.

Pour le film documentaire, les participants observeront et sera souvent stoppé et les questions leur seront posées auxquelles ils tenteront de répondre selon leur compréhension du passage. La formation devient ainsi un simple jeu pour les participants et le contenu est facilement assimilé sans trop d'effort.

Si les boîtes et le film ne sont pas disponibles, la même approche en termes d'organisation sera maintenue mais cette fois à l'aide des questions stratégiques qui seront préparées conformément au contenu du module présenté que les formateurs poseront aux représentants des différents groupes constitués.

❖ ***Le transfert et l'impact de la formation***

Est-ce que les acquis de la formation sont appliqués sur le terrain ? En d'autres termes, les participants, une fois repartis sur leurs sites d'exploitation respectifs, mettent-ils en œuvre et réussissent-ils la divulguent des bonnes pratiques pour améliorer les techniques/méthodes /habitudes.

- ✓ Utilisation des bonnes pratiques dans les activités quotidiennes ;
- ✓ Vulgarisation des bonnes pratiques par les acteurs eux-mêmes et les ONGs locales sur le terrain pour un changement de comportement;
- ✓ Réduction drastique des impacts négatifs ;
- ✓ Renforcement du suivi par les services techniques, ONGs et associations partenaires.

Autres possibilités stratégiques identifiées qui contribueront à la réussite et la durabilité du projet:

1. Renforcement des capacités des ONGs et associations locales pour la poursuite de la sensibilisation en intégrant ce volet dans leurs programmes ;
2. Etablissement d'une chaîne/relation de communication entre les partenaires locaux/AMSP et la coordination du projet pour le suivi de la mise en œuvre des acquis ;
3. Renforcement de la surveillance par les autorités locales ;
4. Promotion des échanges d'expériences entre les ONG évoluant dans le domaine de l'exploitation artisanale, de l'environnement et de la protection des droits humains des pays concernés par le programme ACP-UE.

Les aspects de la formation plus utiles dans la mise en œuvre du projet:

Parmi les aspects les plus utiles reçus lors de la formation pour la mise en œuvre de ce projet, il convient de citer:

- ✓ Introduction aux minéraux de développement;
- ✓ Impacts environnementaux associés à l'exploitation des minéraux de développement.
- ✓ Hygiène, santé et sécurité dans le milieu de travail et sur les communautés riveraines.
- ✓ Respect des droits humains dans l'exploitation des minéraux de développement;

Notre organisation entend renforcer de plus ses capacités techniques dans les domaines:

1. Des impacts environnementaux et sociaux liés à l'exploitation des minéraux du développement ;
2. Les liens économiques avec le développement local ;
3. Les aspects réglementaires et juridiques ;

PLAN D'ACTION

	M1	M2	M3	M4
Documentation				
Séances de formation (Niveaux 1, 2 et 3)				
Préparation & soumission du rapport d'activités/Evaluation du projet				

III. DATE DE SOUMISSION DU PROJET DE RETOUR AU TRAVAIL (PRT)

Le projet de Plan de Retour au Travail (PRT) doit être envoyé au plus tard **lundi 12décembre 2016** à **Aboubacar Biro KOUYATE** birokouyate@thesamec.com avec copie à **Algassimou DIALLO** algassimou.diallo@undp.org.

